



Thinking Africa

NOTE DE RECHERCHE

LA SOCIÉTÉ CIVILE EN AFRIQUE DE L'OUEST : QUELS BILANS DANS L'ÉMERGENCE DE LA BONNE GOUVERNANCE ?

Par Jean-Marc Segoun

.....

Doctorant en Diplomatie et Relation Internationale à l'École des Hautes Études Internationales et Politiques de Paris (HEIP), Jean-Marc Segoun est également chercheur en gestion des conflits et paix au Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques de Paris (CEDS). Son mémoire de fin de cycle de Master en théorie et pratique des Droits de l'Homme a porté sur : Les obstacles au processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration des ex-combattants au Liberia.

Expertise : Système d'Alerte Précoce (SAP), Prévention des conflits électoraux, Analyse des conflits armés, Démobilisation, Désarmement et Réintégration des ex-combattants (DDR).

RÉSUMÉ

Cette réflexion porte sur les rôles multiformes que peut avoir la société civile. D'abord, comme initiatrice du processus de transition politique au Bénin et ensuite, un réel contrepoids face aux manœuvres politiques au Sénégal. L'auteur essaie de démontrer le fait que la société civile est un concept controversé et polysémique. Il part de l'analyse selon laquelle, l'idée de société civile a une connotation dynamique qui reste influencée par des enjeux socio-économiques et de l'intensité relationnelle entre acteurs sociaux et les politiques. En analysant, l'expérience béninoise de transition politique de 1990, l'auteur déduit le caractère indéniable de la société à la fois comme catalyseur de bonne gouvernance. Ensuite, comme une arène de potentielle formation ou de légitimité de parcours des futurs professionnels de la politique. Enfin, il analyse à travers l'expérience sénégalaise, la naissance d'un nouvel activisme de contestation des dérives politiques par des mouvements de jeunes qui émergent sur le continent africain.

CONTEXTE

Cette note d'analyse politique et de recherche, s'insère dans un contexte socio-politique ouest-africain marqué par des projets de révisions constitutionnelles. À cela, s'ajoute le débat sur l'imbrication et la confusion de la sphère politique et celle de la société civile. Cette confusion émane de l'implication de certains acteurs des sociétés civiles au sein des compétitions électorales et par la suite aux affaires politiques.

IDÉES MAJEURES

– La réussite de la transition politique béninoise de 1990 est le fruit d'un consensus entre acteurs politiques soutenus considérablement par la société civile au nom de l'intérêt national.

– Le mouvement de jeunes « *Y EN ' MARRE* » au Sénégal a favorisé la liberté de conscience et la désacralisation du débat politique.

– L'imbrication de la société civile et la sphère politique, favorise le renouvellement de la classe politique.

– La société civile apparaît comme un rythme de passage et un espace de légitimité de parcours pour certains professionnels de la politique.

PROBLÉMATIQUE

En quoi l'imbrication de la société civile et de la sphère politique permet à la démocratie de se réinventer face aux potentielles dérives dictatoriales ?

MOTS-CLÉS

Société, civile, politique, Bénin, Sénégal.

BIOGRAPHIE

Doctorant en Diplomatie et Relation Internationale à l'École des Hautes Études Internationales et Politiques de Paris (HEIP), Jean-Marc Segoun est également chercheur en gestion des conflits et paix au Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques de Paris (CEDS). Son mémoire de fin de cycle de Master en théorie et pratique des Droits de l'Homme a porté sur: Les obstacles au processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration des ex-combattants au Libéria.

Expertise: Système d'Alerte Précoce (SAP), Prévention des conflits électoraux, Analyse des conflits armés, Démobilisation, Désarmement et Réintégration des ex-combattants (DDR).

INTRODUCTION

En Afrique de l'ouest, la société civile s'est affirmée dans le cadre des processus de transition socio-politique historiques à savoir le passage du parti unique au multipartisme. L'idée de la société civile s'est illustrée dans un contexte socio-politique trouble et fragile puisque sa mission était de consolider le processus démocratique enclenché dans certains pays. D'un espace géographique à un autre, elle jouera des rôles différents.

Au Bénin, elle a initiée la conférence nationale des forces vives de 1990 qui a favorisé l'avènement du multipartisme et marque aussi la transition entre le régime politique dictatorial militaire et la démocratie. C'est dans cette dynamique que la conférence nationale des forces vives a permis de créer un espace libre d'expression afin que soient définis les grands principes de gouvernance de l'État garant des droits de l'homme.

Dans d'autre espace géographique comme le Sénégal, la société civile s'est interposée à des coups d'États constitutionnels à travers une nouvelle forme d'activisme.

Ce mouvement citoyen est porté par une organisation telle que « *Y EN A MARRE* ». Tout en jouant le rôle de catalyseur d'un nouvel élan démocratique, ce mouvement a désacralisé le débat politique longtemps pris en otage par des élites, et les entrepreneurs politiques.

Au-delà de son rôle de veille et de régulateur de la vie politique, la société civile dans certains pays est souvent assimilée à une arène de fabrication du politique ou comme un tremplin de préparation à la future carrière politique. À cet effet, certains de ces acteurs

s'impliquent souvent dans les compétitions électorales ou s'interposent face aux projets gouvernementaux jugés anti-démocratiques.

D'où, le constat selon lequel, les rôles des sociétés civiles peuvent être multiformes et orientées en fonction des aspirations des acteurs engagés. Dans cette réflexion, nous allons étudier les différentes orientations que peut avoir la société civile, comme acteur de bonne gouvernance, et une seconde partie analysera cette dernière comme espace de fabrication du politique.

1) LA SOCIÉTÉ CIVILE UN ORGANE DE RÉGULATION DE LA VIE SOCIO-POLITIQUE

1- Quelles leçons retenir de l'expérience béninoise de transition politique de 1990 ?

L'expérience béninoise de transition politique de 1990, fait indéniablement du Bénin un exemple emblématique en Afrique. Cette dynamique démocratique s'est imposée dans un contexte politico-économique critique et fragile.

Cette expérience est révélatrice de la forte implication des élites béninoises conscientes de la notion de l'intérêt général qui surpasse les appétits politiques. L'approche participative a permis de créer un réel creuset de confrontations, de débats dans lequel les différentes couches sociales et l'ensemble des acteurs sociaux ont débattu de l'avenir du pays. Un appel à responsabilité et une mise en garde sur toutes tentatives d'échec du processus, lancés par le président de la conférence Monseigneur Isidore de Souza et le régime militaire général Kérékou à la tête de l'État.

Le général Kérékou aux affaires à l'époque a décidé de céder le pouvoir au civil au nom de l'intérêt national tout en négociant des garanties d'abandon de toute poursuite judiciaire.

Ce consensus a été productif et c'était la pierre angulaire de la construction et de la consolidation du processus démocratique au Bénin .

Si la réalité politique définit l'analyse des risques et des opportunités, alors les concessions faites par le régime militaire du général Kérékou ont été conditionnées par des compromis acceptés par l'ensemble des parties impliquées dans le processus de négociation. Ces garanties étaient essentiellement l'amnistie des acteurs politiques sous le régime dictatorial.

Au-delà de l'intérêt général, dans le cas béninois, notons que les acteurs engagés dans le processus ont pris des décisions tout en tenant compte de leurs intérêts personnels et aussi de leurs positionnements sociaux sur le long terme.

2- Que retenir de l'expérience Sénégalaise ?

Une nouvelle forme d'activisme de contestation populaire pacifique est né le 18 janvier 2011 à travers un collectif de jeunes artistes rappeurs et journalistes dénommée « Y 'EN A MARRE ». Ce mouvement voit le jour dans un contexte de défiance du politique, dans un pays où le discours politique est décrédibilisé par l'ensemble des acteurs sociaux.

Les jeunes se désintéressent de la politique vue l'absence de solution concrète aux problèmes sociaux. C'est dans un climat de consternation sociale que le mouvement « Y 'EN A MARRE » verra le jour. Le groupe avait pour objectif de mobiliser la jeunesse pour les enregistrements sur les listes électorales afin de participer au choix des personnalités politiques. Il s'agissait d'exprimer l'indignation d'une jeunesse attristée par les coupures inopinées d'électricité et dénoncer la mauvaise gouvernance . Ce mouvement contestataire gagne en ampleur et attire l'ensemble de la jeunesse du pays à une cause nationale qui est l'intérêt général.

Les modes d'actions du mouvement a d'abord consisté à communiquer publiquement sur le fait que les ambitions des membres n'étaient pas de briguer des postes politiques ou de bénéficier des faveurs du pouvoir politique mais plutôt de faire de la mobilisation sociale et de conscientiser la jeunesse.

À cet effet, des antennes locales sur tout le territoire ont vu le jour avec la dénomination « les esprits » dont le rôle est de faire la veille sur la gestion des biens publics dans les localités. Les membres de ses représentations locales sont formés et les débats politiques deviennent les seuls sujets qui passionnent et regroupent la plupart des jeunes. Les jeunes se sont approprié le débat politique et les questions de société, tout en mettant l'accent sur leurs responsabilités incontournables dans le destin du pays. La conscience citoyenne est le maître mot des mobilisations citoyennes.

La non- réélection d'Abdoulaye WADE à l'élection présidentielle de 2012 a été l'une des missions du mouvement mais la plus primordiale était de créer un « Nouveau Type de Sénégalais » dynamique et respectant l'intérêt général.

En plus des supports de communication, les jeunes ont axé leurs stratégies de mobilisation via les réseaux sociaux, les sms et la téléphonie.

Retenons que cet activisme a participé à la non-réélection du président Abdoulaye WADE pour son troisième mandat et a relancé le processus démocratique pris en otage.

II) LA SOCIÉTÉ CIVILE, UNE ARÈNE DE CONSTRUCTION DU POLITIQUE

1- Comment la société civile participe à la fabrication des élites ?

Selon OTAYEK René : « *La société civile ne peut jouer son rôle de démocratisateur que si elle se politise et s'institutionnalise* »¹. Cette assertion justifie la thèse de l'imbrication de la société civile dans la sphère politique. Elle conforte aussi l'analyse selon laquelle le passage au sein de la société civile constitue un rythme de passage des futurs professionnels de la politique.

La prétention volontariste de la société civile à se positionner dans le débat politique n'est pas un fantasme, elle émane de son caractère institutionnalisé et politisé du fait que certains des acteurs ont une parfaite maîtrise des sujets politiques. Ainsi, l'arène politique n'est pas un espace étranger pour ces derniers. Dans certains pays comme le Bénin, la trajectoire sociale et le parcours d'hommes politiques témoignent le fait que la société civile apparaît comme une alternative pour légitimer une future carrière politique.

La société civile apparaît comme un tremplin de formation et de légitimité pour certains professionnels de la politique.

Au Bénin, les acteurs de la société civile se sont regroupés dans une coalition dénommée « *Alternative citoyenne* », dont l'objectif était de dénoncer les dérives du pouvoir de l'ex-président Boni Yayi. Cette organisation s'est illustrée lors du projet de la révision constitutionnelle lancé par le président Boni Yayi. Le mode opératoire de cette organisation est un rituel symbolique qui consistait entre autres à se revêtir du rouge tous les mercredis afin d'exprimer son désaccord contre toutes tentatives de révision de la constitution du 11 décembre 1990.

Discuté à l'Assemblée nationale depuis le 6 juin 2013, ce projet de révision de la Constitution (1990) prévoit : «

– *La création et la constitutionnalisation de la Cour des comptes*

– *L'institutionnalisation de la Commission électorale nationale autonome (CENA)*

– *L'imprescriptibilité des crimes économiques*

Pour les anti-révisionnistes, la révision de la constitution permettrait à Boni Yayi, chef de l'État béninois, de se représenter en 2016... lui qui avait

1. OTAYEK René « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : y a-t-il une « exception » africaine ? », *Autrepart*, 10, juin 1999, p. 5-22.

pourtant répété plusieurs fois devant Benoit XVI, une grande partie de la presse internationale et devant ses pairs présidents qu'il n'envisageait pas de briguer un troisième mandat.

À travers une déclaration, le Clergé catholique s'est dit contre le projet de révision de la constitution. Une position que l'Union Islamique du Bénin n'a pas tardé à critiquer dans sa déclaration sur la situation nationale du pays. Dans son communiqué, l'Union Islamique du Bénin a apporté son soutien au projet de révision de la constitution.

*Cependant, dans un autre communiqué, la commission de réflexion pour l'unité de la communauté islamique du Bénin s'est désolidarisée de la déclaration faite par l'Union islamique du Bénin. On pourrait se demander si la religion n'est pas instrumentalisée à des fins politiques »*². Les marches de contestation se sont renforcées de plus en plus et le projet de révision constitutionnel a été rétorqué à l'assemblée nationale.

Par la suite, les résultats des élections législatives du 26 avril 2015, ont confirmé l'élection d'activistes de la société civile membres de l'*Alternative Citoyenne* à des postes de députés à l'assemblée nationale.

Ces acteurs de la société civile ont acquis des postes légalement en tant qu'élus mais notons que leur virage dans la compétition électorale en tant que candidats politiques suscitent de nombreuses interrogations sur le sens de leurs engagements politiques et en l'occurrence leurs convictions. Cette navigation habile qui s'opère entre société civile et arène politique semble fait croire qu'il existe une réelle imbrication des espaces et une réelle présence de frontières mobiles. Nous pensons qu'il serait cohérent pour les acteurs de rester en adéquation avec leurs convictions qu'ils soient dans la société civile ou dans la sphère politique.

CONCLUSION

La société civile est un concept polysémique du fait qu'elle change de connotation d'un espace géographique à un autre, elle est une réalité sociale et reste indissociable des faits socio-politiques du fait du positionnement stratégique des acteurs impliqués. Pour certains, la société civile est un creuset dans lequel l'ensemble des institutions (famille, entreprise, association...) où les individus poursuivent des intérêts communs sans interférence de l'État³. Pour d'autres, elle n'est pas en marge de l'État tant dans son champ

2. FAWAZ Bello, 2013, BÉNIN: LE «MERCREDI ROUGE» ET LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION, *Newsyoung*, En ligne 4 septembre 2013, P. 1.

3. RANGEON François, « Société civile: histoire d'un mot », in *La société civile*, Centre universitaire de

de compétence que dans la définition de ses objectifs mais plutôt le lieu où le privé et le public s'interpénètrent⁴.

Notre réflexion a démontré qu'elle peut adopter plusieurs positionnements en fonction des enjeux politiques. Elle peut avoir le rôle de régulateur du jeu politique en relançant le débat démocratique à travers une conférence nationale des forces vives au Bénin, qui a permis la transition politique d'un régime militaire dictatorial à un État démocratique.

L'expérience sénégalaise quant à elle a démontré que des acteurs sociaux, étrangers à la sphère politique peuvent être porteurs d'une nouvelle forme d'activisme à travers des mobilisations sociales, des campagnes de dénonciation des dérives du pouvoir politique.

Le rôle du mouvement « *YEN ' MARRE* » aura permis de désacraliser le débat politique au Sénégal et en Afrique de l'ouest.

Au regard des trajectoires sociales de certains acteurs de la société civile, notre étude a déduit le fait que la société civile peut constituer un espace de construction d'une future carrière politique et d'une légitimité de parcours. À cet effet, les critiques sur une imbrication de la société civile dans la société politique ou une confusion des espaces dans le réel ne sont pas vides de sens.

Nous partageons la thèse de Otayek René pour qui : *« nonobstant l'idée, largement admise, que l'existence d'une société civile est une condition nécessaire mais non suffisante à celle de la démocratie, certaines approches très volontaristes de la question sont, consciemment ou inconsciemment, fondées sur l'hypothèse que la société civile a vocation à se substituer à l'État et à la société politique pour réaliser la démocratisation.*

*La disqualification du concept au regard des situations subsahariennes s'articule fondamentalement autour de l'argument selon lequel l'État et la société s'y interpénétreraient à un degré tel qu'ils se confondraient l'un dans l'autre*⁵. Cette confusion des espaces entre la société civile et la sphère politique a des avantages productifs en ce sens qu'elle participe au renouvellement de la classe politique souvent longtemps aux responsabilités. À l'inverse, elle renforce le manque de confiance des citoyens à l'encontre des

politiques. Cela s'observe à travers le déficit de participation politique des citoyens par le vote.

Nous retiendrons que la société civile et la sphère politique entretiennent des rapports dynamiques, qui se réinventent en fonction des enjeux du moment et du positionnement des acteurs.

recherches sur l'action publique et le politique, PUF, 1986, pp.9-32.

4. J. Freund, *L'essence du politique*, Sirey, 1965., p.299.

5. OTAYEK René, « De l'utilité du regard décentré », *Revue internationale de politique comparée*, 2/2002 (Vol. 9), p. 193-212.